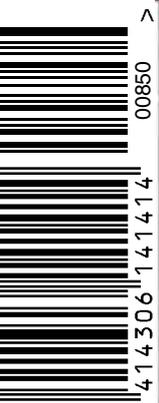


# Le nouvel **Afrique** <sup>85</sup> OCTOBRE 2015

Un regard positif sur l'Afrique

Magazine d'information et d'analyse politique, économique, sociale, sportive et culturelle

## DOSSIER **TANZANIE**



5 414306 141414 00850

#85 OCTOBRE 2015 MENSUEL  
2000 CFA 2000 FC 5 USD 3,00 €  
WWW.LENOUVELAFRIQUE.NET

**SOCIÉTÉ**  
ALLER À L'ÉCOLE  
NE SIGNIFIE PAS  
APPRENTISSAGE

**SPORT**  
L'INSTITUT  
BE-COME4SPORT  
SE DÉPLOIE

**POLITIQUE**  
LES CONFLITS  
UN LOURD HANDICAP  
FINANCIER POUR  
L'AFRIQUE

**ÉCONOMIE**  
L'ALGÉRIE DESSEINE  
SON AVENIR

# AFFICHAGE & ACHAT D'ESPACES PUBLICITAIRES TV ET RADIO

12-14, Avenue du Marché / Kinshasa - Gombe (R D Congo)  
Tél : +243 85 55 111 98 / E-mail : info@proxyteam-congo.com  
www.proxyteam-congo.com

**PROXYTEAM**  
LA FORCE DU SUCCÈS





Par Daouda Émile Ouédraogo

# REVERDIR L'AFRIQUE

L'Afrique joue sa partition dans la marche du monde. Face aux adversités dressées de toutes parts, ce continent a fière allure dans sa marche vers le développement. Aujourd'hui, le débat sur la protection de l'environnement fait rage dans le monde. En 1992, dans notre éditorial, nous insistions sur la nécessité de préserver l'environnement. Ce combat, toujours d'actualité, nous permet de relancer notre cri d'alarme en relançant le débat sur ce sujet.

Le combat des africains est de faire en sorte que l'Afrique devienne une immense forêt. Dans la détresse de la nature, un élément vital redonne la vie : l'arbre. En Afrique, planter un arbre est une source indéniable de richesse. Richesse spirituelle, richesse faunique, héritage pour des générations. La tradition africaine, riche en diversité, considère l'arbre comme l'élément moteur de la croissance, de la prospérité, de la vie. Il en est l'existence même, celui qui fait germer le réel et l'imaginaire dans la propension à servir l'humanité par le respect et le désir de protéger l'environnement. Les bénéfices tirés de la plantation des arbres sont énormes et multiples. L'arbre lutte contre l'avancée du désert, il donne des fruits, il reverdit. Mieux, il prête son ombre à celui qui le lui demande. Les écosystèmes n'existent en général que par l'existence de cet élément. Le baobab, le chêne, les acacias, tous autant qu'ils sont, sont une aubaine pour la terre. La terre est en «extase» lorsque l'arbre y vit. L'arbre, c'est le médicament, le berceau de la vie, en un mot, comme en mille, la sève nourricière de l'environnement. Aujourd'hui, lorsqu'on parle de développement durable, de lutte contre les changements climatiques, aucune solution viable à ces problèmes ne peut se trouver en dehors du reboisement, de la reforestation. C'est grâce à la lutte contre la désertification, à la protection de l'environnement, que l'Afrique a bénéficié en 2004 de l'obtention du prix Nobel de la paix, décerné à la Kenyane militante écologique Wangari Maathai. Cette militante a fait de la lutte pour la protection de l'environnement son cheval de bataille. Les bénéfices escomptés sont multiples. Comme le disait Al Gore dans «Sauver la planète terre» : «Le symbolisme et la valeur profonde de l'action de planter un arbre ont une signification universelle dans toutes les cultures et sociétés de la Terre. C'est aussi un moyen pour tout homme, femme et enfant de participer à un niveau individuel à la résolution de la crise environnementale». Cette signification universelle est la preuve que l'action de planter

des arbres traverse les âges, les générations et est la quintessence du combat pour un monde plus vert. Dans les pays africains, chaque année, la période de la saison des pluies est la plus propice au reboisement. Avec l'installation de la saison pluvieuse, ce sont des millions d'arbres qui sont plantés à travers le continent. Des forêts ont eu la vie sauve grâce à ces actions salvatrices. Planter un arbre, c'est donner à la génération présente et à la génération future une raison d'exister, de profiter des fruits, non seulement de l'arbre mais aussi, de la croissance. Celui qui aura planté un arbre n'aura pas vécu inutilement, dit un proverbe béninois. Le sort de l'humanité dépend du sort des arbres. L'arbre, comme l'a reconnu Ole Danbolt Mjoes, Président du comité Nobel, contribue à la paix : « La paix dans le monde dépend de notre capacité à préserver notre environnement.» En effet, combien de conflits inter-ethniques, combien de conflits territoriaux auraient pu être évités si l'on avait pris la peine de protéger l'environnement, de lui donner la plénitude de son caractère social dans la vie des communautés ? L'on oublie parfois que le simple geste de creuser le sol et d'y mettre une graine peut sauver une génération, peut faire triompher la lumière de l'obscurité. La munificence du fait de planter un arbre se trouve dans cette pensée de Saint-Exupéry : « Asseyez-vous sous un pommier en fleur ... et regardez bien pour moi autour de vous. Ça doit être vert et charmant et il y a de l'herbe... Le vert me manque, le vert est une nourriture morale, le vert entretient la douceur des manières et la quiétude de l'âme ». Cette quiétude de l'âme, cette douceur des manières est la résultante de ce que l'humanité veut produire à travers les actions de reboisement. Dans cette quête du beau, du vivable, La Fontaine doit inspirer les Africains dans la lutte pour une Afrique verte et verdoyante : « Travaillez, prenez de la peine, c'est le fonds qui manque le moins...»

# SOMMAIRE



## DOSSIER TANZANIE

6 **POLITIQUE**  
**UNE LONGUE MARCHÉ VERS LA LIBERTÉ**

8 **ÉCONOMIE**  
**À LA DÉCOUVERTE DU PLUS GRAND MARCHÉ D'AFRIQUE DE L'EST**

10 **TOURISME ET CULTURE**  
**UNE DIVERSITÉ À DÉCOUVRIR ET À VIVRE**

14 **POLITIQUE**  
**AFRIQUE CENTRALE**  
**LES DÉFIS DE LA GOUVERNANCE**

16 **CONFÉRENCE DE LA CEDEAO À DAKAR**  
**LES CHEFS D'ÉTAT RÉAFFIRMENT LEUR ENGAGEMENT POUR LA PAIX**

18 **LES CONFLITS**  
**UN LOURD HANDICAP FINANCIER POUR L'AFRIQUE**

20 **ÉCONOMIE**  
**ACADÉMIE AFRICAINE DES SCIENCES**  
**2,5 MILLIARDS DE F CFA POUR BOOSTER LA RECHERCHE SUR LE CONTINENT**

22 **COMMENT ALLER VERS UNE CROISSANCE INCLUSIVE ET DURABLE?**

24 **L'ALGÉRIE DESSINE SON AVENIR AUX PLANS ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET POLITIQUE**

26 **IMPACT DES IDE SUR LA DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE**

28 **INFINIX HOT 2**  
**UN SMARTPHONE À 80 EUROS POUR L'AFRIQUE**

**Le nouvel Afrique**  
Un regard positif sur l'Afrique

Mensuel d'informations  
**Un regard positif sur l'Afrique**

### MISSION STATEMENT

La direction du magazine Le nouvel Afrique porte l'Afrique dans son cœur et est désireuse de rassembler dans ce mensuel d'informations des nouvelles positives sur l'Afrique. Le nouvel Afrique se veut une porte d'entrée vers l'Afrique en offrant une information responsable et objective sur ce continent. Les sujets (politiques, sociaux, économiques, sportifs et culturels) abordent des thèmes sensibles, tout en conservant néanmoins, une perspective positive. Le sous-titre du nouvel Afrique est 'Un regard positif sur l'Afrique'.

**Directeur de publication :** Cyrille Momote Kabange

**Rédacteur en chef :** Daouda Emile Ouedraogo

**Éditorialiste :** Cyrille Momote Kabange

**Comité rédactionnel :** Daouda Emile Ouedraogo, Alexandre Korbéogo, Anthony Vercurisse, Cyrille Momote Kabange, Mouhamadou Moustapha Thiam, Alain Traoré, Jamil Thiam, Hilaire Hubert, Jamal Garando, Yves Makodia Mantséka, Noël Kodja, Innocent Ebodé, Oasis Kodila Tedika, Souaibou Nombre, Christine Lagarde, Obadias Ndaba, Souleymane Kanazoe, Laurent Bushini

**Photographie :** bruocsella.be, Maxime Devaux, Ronald Devaux, Afrikavision, Russell Watkins, Paul Scott, Roland, Serigne Diagne, U.S. Navy, YASSER AL-ZAYYAT, www.vpsi.org, Chatham House, Schoolofstjude, Claude Truong-Ngoc, UK Department for International Development, Gabe Bienczycki

**Couverture :** « Dar es Salaam » par Roland. Sous licence CC BY-SA 2.0

**Layout :** bruocsella.be / bruocs@gmail.com



## 30 ÉCHOS DU CONTINENT

## 32 NEWS DU NET

### SPORT

36 **GESTION DE LA CARRIÈRE ET DES PERFORMANCES DES SPORTIFS**  
L'INSTITUT BE-COME4SPORT SE DÉPLOIE

38 **FOOTBALL ET MIGRATIONS**  
LES JOUEURS AFRICAINS EN LIGUE 1

### SOCIÉTÉ

40 **AFRIQUE**  
ALLER À L'ÉCOLE NE SIGNIFIE PAS APPRENTISSAGE

42 **IBRAHIM BOUBACAR KEITA**  
LE CHEF D'ÉTAT LE PLUS INTERCONNECTÉ SUR TWITTER EN AFRIQUE

44 **LES ÉCOLES PRIVÉES LOW COST**  
ELLES SCOLARISENT DES MILLIONS D'ENFANTS POUR QUELQUES SOUS

46 **LUTTE CONTRE LE PALUDISME EN AFRIQUE**  
MOSQUIRIS, UN ESPOIR

### CULTURE

48 **SORTIE DU FILM « LES HOMMES D'ARGILE » DE MOURAD BOUCIF**

#### ADMINISTRATION & PUBLICITÉ

**Direction Générale :** Le LNA est une publication de l'asbl Friendly Foot  
[www.friendlyfoot.be](http://www.friendlyfoot.be)

**Directeur adjoint :** Christel Kompany

**Président :** Augustin Izeidi

**Direction Commerciale :** A.S.C. sprl

#### COMMUNICATION, PUBLICITÉ & VENTE

**Directeur général :** Mahamat Haroun



#### SIÈGE SOCIAL

Avenue des Coquelicots 7

1420 Braine l'Alleud

Belgique

**E-mail:** [info@lenouvelafrique.net](mailto:info@lenouvelafrique.net)

**Site web:** [www.lenouvelafrique.net](http://www.lenouvelafrique.net)

## POLITIQUE

UNE LONGUE MARCHÉ  
VERS LA LIBERTÉ

Par Anthony Vercurse

**Depuis son accession à l'indépendance en 1961, la Tanzanie n'a cessé d'écrire les plus belles pages de son histoire politique. Il y a eu des hauts et des bas mais le pays est toujours resté debout pour construire une destinée forte et prospère sur le plan politique. Tout n'est pas parfait mais l'essentiel est de faire régner la paix et la quiétude.**

Pour comprendre l'évolution politique de l'histoire de ce pays, un bref rappel historique s'impose. La Tanzanie est officiellement indépendante depuis le 9 décembre 1961. L'année suivante, Julius Kambarage Nyerere, leader socialiste de l'Union nationale africaine du Tanganyika, fut élu président. Surnommé « Mwalimu », mot swahili qui signifie « professeur », il entendait donner la priorité à l'éducation et à l'enseignement. Le pays vécut sous un système monopartite socialiste jusqu'au milieu des années 1980. Le président Ali Hassan Mwinyi entama une série de réformes économiques et politiques. Le multipartisme fut introduit au début de l'année 1992, qui vit l'inscription de onze nouvelles formations politiques. En 1994,

la Tanzanie connut ses premières élections multipartites, remportées par le Chama Cha Mapinduzi (CCM). L'élection présidentielle d'octobre 2000 vit le candidat du CCM, Benjamin Mkapa, vaincre ses trois principaux rivaux avec 71 % des suffrages. Le CCM obtint ensuite 202 des 232 sièges du parlement. Abeid Amani Karume, fils de l'ancien président Abeid Karume, remporta l'élection présidentielle de Zanzibar contre Seif Sharif Hamad, candidat du Front Civique Unifié (FCU). Les élections furent entachées d'irrégularités et les émeutes qui suivirent firent 23 morts, principalement sur l'île de Pemba. Seize membres du FCU furent exclus du parlement après avoir boycotté les sessions, en protestation contre le résultat des élections de Zanzibar.

En octobre 2001, le CCM et le FCU signèrent un accord appelant de nouvelles réformes électorales et instituant une commission d'enquête chargée de faire toute la lumière sur les morts de janvier 2001 à Pemba. L'accord mentionnait également la nomination par le président d'un membre du FCU au parlement. Les modifications de la constitution intervenues en avril 2002 permirent au CCM et au FCU de nommer chacun les membres de la commission électorale de Zanzibar. En mai 2003, cette dernière organisa des élections complémentaires pour attribuer les sièges restés vacants suite au boycott du FCU. Les observateurs qualifièrent ces élections, premier test majeur de l'accord de réconciliation entre les deux partis, de libres et régulières.



« Jakaya Kikwete » par Russell Watkins/Department for International Development. Sous licence CC BY-SA 2.0

## UNE HISTOIRE POLITIQUE RICHE

En rappel, après avoir été sous mandat britannique, le Tanganyika passe, en 1947, sous la tutelle de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Julius Nyerere et la Tanganyika African National Union (TANU) sont au cœur de la marche vers l'indépendance qui mène à la proclamation de 1961. Trois ans plus tard, le Tanganyika fusionne avec le Zanzibar pour former la Tanzanie. Nyerere, qui préside le pays de 1962 à 1985, domine la vie politique avec la TANU, puis son successeur, le Chama Cha Mapinduzi (Parti d'État révolutionnaire), seuls partis autorisés. Il procède à des réformes et des nationalisations, tentant de développer un modèle socialiste original qui se heurte à un contexte économique difficile. Le départ de Nyerere de la présidence, en 1985, est suivi par des réformes démocratiques et un virage vers le libéralisme économique. Des élections multipartites sont tenues à partir des années 1990, mais le processus démocratique, entaché par des irrégularités, est contesté et le Chama Cha Mapinduzi continue de dominer la vie politique.

Le président est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans et nomme le Premier ministre, qui représente le gouvernement auprès du parlement. Le président nomme les ministres, choisis parmi les membres du parlement. La constitution lui permet également de nommer 10 membres non élus au parlement, qui peuvent également exercer une charge de ministre.

L'assemblée nationale, le parlement monocaméral compte 274 sièges, dont 232 sont pourvus au suffrage universel direct, 37 réservés à des femmes nommées par le président et 5 à des membres du parlement de Zanzibar. Le parlement est compétent pour adopter les lois qui s'appliquent à la totalité de la République unie de Tanzanie, ainsi qu'à la partie continentale. Zanzibar dispose de son propre parlement, doté de 50 sièges pourvus au suffrage universel direct tous les cinq ans.

Les membres du parlement tanzanien sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans. Le CCM détient aujourd'hui la majorité des sièges. Zanzibar dispose d'une compétence législative portant sur tous les sujets qui ne sont pas expressément attribués à la République unie de Tanzanie. En plus des 50 membres élus, il compte 10 membres nommés par le président de Zanzibar, 5 membres ex-officio et un avocat général nommé par le président. En mai 2002, le gouvernement porta le nombre de sièges réservés aux femmes de 10 à 15, ce qui porta le nombre total de parlementaires à 81. La semi-autonomie dont jouit Zanzibar par rapport à l'Union est un système politique relativement unique.

### Construire dans la démocratie

La Tanzanie forge sa démocratie. Depuis quelques années, les élections sont régulièrement organisées. Divisée en 26 régions, le pays essaie de créer une cohésion au sein d'une population multidimensionnelle. Le 25 octobre 2015, les Tanzaniens se rendront aux urnes pour élire leur président et leurs députés, mettant fin aux rumeurs d'un éventuel report des élections. La Tanzanie demeure un pays stable sur le plan politique, essentiellement pacifique et à l'abri des confrontations idéologiques, des problèmes ethniques et de l'agitation sociale. Tous ces facteurs expliquent sa capacité à demeurer une destination pour l'investissement, en

dépité du coût relativement élevé de la pratique des affaires et d'autres difficultés structurelles de nature à affecter la compétitivité. Le pays est crédité d'une notation meilleure que celles d'autres pays d'Afrique de l'Est en ce qui concerne les libertés publiques et les droits politiques, bien que des améliorations soient encore possibles. Les forces sont : liberté de presse, de parole et de religion, liberté d'association et garantie constitutionnelle des droits des femmes. Les besoins d'amélioration concernent la faible transparence et responsabilité des institutions, l'environnement des affaires et la détérioration de la qualité de l'éducation.



« Tanzania Electric Supply Company (TANESCO), Ubungu » par Paul Scott. Sous licence CC BY-SA 2.0

## ÉCONOMIE

# À LA DÉCOUVERTE DU PLUS GRAND MARCHÉ D'AFRIQUE DE L'EST

Par Alexandre Korbéogo

**La Tanzanie est un exemple singulier de croissance en Afrique. Ce pays d'Afrique de l'Est, situé en bordure de l'océan indien, a une croissance qui côtoie les 10%. Elle constitue à elle seule le plus grand marché de la zone.**

Quatrième exportateur d'or, de café et de coton en Afrique, la Tanzanie se bat pour maintenir ses indicateurs économiques au vert. L'économie tanzanienne a continué d'afficher de solides performances, enregistrant une croissance de 7,3 % en 2013, en hausse par rapport aux 6,9 % de 2012, sous l'impulsion des secteurs des technologies de l'information et des communications, de la construction, des activités manufacturières et d'autres services. Les perspectives économiques à moyen terme sont favorables : la croissance devrait rester supérieure à 7 %, soutenue par des investissements publics dans

l'infrastructure, notamment dans les transports et l'énergie. La Tanzanie possède également d'importantes réserves de charbon et des gisements de pétrole et de gaz. Le pays connaît une croissance vigoureuse ces dernières années, portée par ses exportations de ressources naturelles, le développement du secteur tertiaire (télécommunications, transports, finance, tourisme) et la mise en place d'un programme de libéralisation. En 2014, la croissance s'est élevée à 7,2% du PIB et elle devrait rester forte en 2015, tirée par les investissements dans le secteur minier, les grands travaux d'infrastructures et la

demande des ménages. L'agriculture demeure le pilier de l'économie, employant l'essentiel de la population active. L'inflation, quant à elle, s'est stabilisée à un taux à un chiffre depuis un an, atteignant une moyenne annuelle de 6,8 % en 2014, à la faveur d'une politique monétaire prudente, d'une situation alimentaire favorable et d'un recul des prix des combustibles. Les recettes de l'or et du secteur du tourisme et des voyages permettent aux exportations de continuer d'afficher de solides performances.

## Position budgétaire solide

La Tanzanie a conservé une position budgétaire solide. Elle a maintenu son déficit à des niveaux tenables et géré la croissance des dépenses dans le respect de l'objectif global de préservation de la stabilité macroéconomique. À moyen terme, le déficit budgétaire devrait rester aux environs de 5-6 % du PIB, et les besoins de financement des administrations publiques devraient avoisiner 25 % du PIB, conformément aux cibles du programme de l'instrument de soutien à la politique économique. Des problèmes de financement sont apparus au cours du premier semestre de l'exercice 2014/15, car les partenaires au développement de la Tanzanie ont tardé à décaisser des fonds d'appui budgétaire, ce qui a notamment entraîné l'émission anticipée d'emprunts d'État pour financer des projets de développement.

Cependant, l'inclusion spatiale demeure un problème en Tanzanie, principalement du fait des disparités régionales. Les régions les plus pauvres sont essentiellement rurales et leur économie nettement moins diversifiée. L'agriculture domine l'activité économique dans ces zones et se caractérise par une faible productivité et des emplois mal rémunérés. En conséquence, par rapport à Dar-es-Salaam, la région la plus riche, le revenu par habitant y est divisé par plus de deux et le taux de pauvreté y est huit fois supérieur. Pour amplifier son inclusion spatiale, la Tanzanie doit développer des sources de revenus pour sa population rurale. À cette fin, elle doit renforcer la productivité dans l'agriculture en investissant dans l'infrastructure rurale, en particulier les routes, et améliorer la connectivité globale entre zones rurales et urbaines.

## De grands potentiels à exploiter

La Tanzanie dispose, il faut le reconnaître, d'un secteur agricole insuffisamment performant (croissance bloquée à 4% par an depuis dix ans) alors que 44% des terres du pays sont arables et que la Tanzanie possède le troisième cheptel d'Afrique. Cependant, elle dispose d'un commerce qui croît 10% l'an, avec comme principaux partenaires commerciaux l'Inde, la Chine, l'Afrique du Sud. En outre, le pays a un sous-sol très riche. Le secteur minier correspond à environ 3 à 4 % du PIB tanzanien, une proportion que le gouvernement espère porter à 10 % d'ici 2025, notamment par le biais d'une libéralisation du secteur déjà largement entamée dans le cou-

rant des années 1990. Les investisseurs, attirés par la politique volontariste engagée au tournant du siècle, versent des royalties sur la valeur extraite (3 % sur la plupart des métaux, 5 % sur les diamants et pierres précieuses) mais ne sont soumis à l'impôt sur les sociétés que lorsque l'investissement initial a été couvert (une clause réévaluée depuis 2006). Les sommes versées au gouvernement sont tout de même passées de 2,2 à 68,9 millions de dollars annuels entre 1997 et 2005, tandis que la valeur exportée faisait un bond de 45 à 693 millions de dollars sur la période 1995-2004. Le secteur, ayant engrangé près de 2 milliards de dollars en 10 ans et désormais industrialisé et contenant plusieurs exploitations à grande échelle, souffre cependant toujours de nombreux désavantages, au premier rang desquels le manque chronique d'infrastructures, ainsi qu'un respect des normes environnementales et de sécurité «abyssal». La Tanzanie dispose d'un sous-sol relativement riche et, surtout, encore largement sous-exploité : métaux pauvres (fer, nickel) et nobles (or), diamants et pierres précieuses (dont certaines, telle la tanzanite, ne sont trouvées que dans la région), charbon, uranium, ainsi que divers minerais industriels comme le kaolin, le gypse ou les phosphates. Des dépôts de gaz, pétrole et cobalt ont également été repérés. Or et diamants constituent la base historique de l'industrie minière tanzanienne. La croissance du secteur, tirée par l'extraction aurifère, est générale : tant l'exploration que l'exploitation que les activités annexes (négoce) croissent à un rythme soutenu, la valeur des exportations de minerais croissant de près de 17 % entre 2003 et 2004. C'est donc sans surprise que les exportations de minéraux, or en tête, constituent plus de la moitié du commerce extérieur tanzanien.

## L'énergie, un maillon fort

La Tanzanie est dotée d'une large variété de sources d'énergies : biomasse, gaz naturel, hydroélectricité, charbon, énergie solaire ou éolienne. Dans les faits, la plupart de ces ressources ne sont pas exploitées, moins de 10 % de la population a accès à l'électricité et, dans les zones rurales, 20 % du temps de travail est consacré quotidiennement à la collecte de bois, qui représente près de 92 % de l'énergie produite. Le reste se répartit entre produits pétroliers (< 7 %) et hydroélectricité (< 2 %). La compagnie nationale d'électricité, la Tanzania Electric Supply Company (TANESCO), est responsable de 98 % de

l'électricité produite dans le pays, essentiellement par le biais de barrages, notamment ceux de Kihansi et Kidatu, qui à eux deux fournissent près de 40 % du total. Ceux-ci sont malheureusement touchés par la sécheresse récurrente depuis quelques années, poussant le gouvernement à investir plus lourdement dans des sources alternatives alors que seuls 400 des 3 800 MW d'énergie hydroélectrique théoriquement disponibles sont construits : avec 11 à 13 % de progression annuelle, les besoins en électricité sont réels et croissants. L'énergie thermique, gérée pour l'essentiel par deux compagnies privées (IPTL et Songas), se base sur du pétrole lourd d'importation et, depuis peu, l'exploitation du gaz issu du gisement de Songo Songo directement connecté à une centrale à turbine de Dar es Salaam, ville qui consomme près de la moitié de la production nationale d'électricité à elle seule. Mais les capacités se développent : la station d'Ubungu, à Dar es Salaam, consomme près de 300 millions de m<sup>3</sup> de gaz de Songo Songo, et il est prévu que la demande pour celui-ci grimpe jusqu'à 900 millions de m<sup>3</sup> vers 2010, notamment grâce à l'installation de nouvelles centrales ou la reconversion de centrales au fioul, comme à Mtwara.

De nombreuses villes sont encore dépendantes de générateurs au diesel vieillissants : en 2004, 18 capitales de districts attendaient encore leur raccordement. Une faible quantité d'énergie est importée de la Zambie et de l'Ouganda voisins pour les villes frontalières. Le pétrole, malgré divers projets d'exploration en cours, est presque entièrement importé : la dernière raffinerie du pays, aux installations obsolètes, a fermé en 2000. L'effort se porte sur le raccordement rapide des zones qui ne le sont pas de manière à ralentir la déforestation. Dans cette optique de protection, les énergies solaire et éolienne ne sont pas exploitées, et le charbon n'est pas utilisé à la pleine mesure de son potentiel non plus, notamment dans l'industrie.